

Le budget—M^{lle} Carney

Nous louons les efforts du ministre visant à accroître le crédit d'impôt enfant, mais il touche plus que sa juste part. L'impôt sur le revenu des particuliers augmentera de 1.9 milliard de dollars d'ici à 1986-1987. A ce moment-là, nous serons au pouvoir. Outre des augmentations d'impôts, les Canadiens devront faire face, à l'avenir, à un déficit croissant d'au moins 25 milliards de dollars chaque année au cours des quatre prochaines années. Ces déficits s'élèveront en tout à 112 milliards de dollars, ce qui tournera en ridicule la déclaration du ministre lorsqu'il dit souhaiter une reprise durable. On ne peut pas financer un déficit de cette ampleur sans maintenir des taux d'intérêt élevés et peut-être même favoriser leur hausse, ce qui ne peut qu'entraver la reprise économique dont nous avons si grandement besoin.

Le ministre déclare par ailleurs au début de son exposé budgétaire que son premier souci est de venir en aide au million et demi et plus de Canadiens qui sont prêts à travailler, mais ne peuvent pas se trouver d'emploi. Pourtant, d'après ses propres prévisions économiques, en 1984, il y aura 100,000 chômeurs de plus qu'en 1981, année où le gouvernement a présenté le désastreux budget MacEachen.

Le ministre des Finances (M. Lalonde) prévoit que le taux de chômage restera supérieur à 10 p. 100 jusqu'en 1986. Pour les jeunes, dont 21.3 p. 100 sont au chômage, il propose d'ajouter moins de 30,000 nouveaux emplois d'ici quelques années. Si l'on additionne le nombre d'emplois qu'il projette de créer d'après le budget, on arrive à 30,000 au total.

Par ailleurs, dans la déclaration qu'il a faite au mois d'octobre, le ministre a dit que les crédits à la création d'emploi s'élèveraient à 1.4 milliard de dollars. Dans son discours actuel, l'aide directe à la création d'emploi est de 1.484 milliard de dollars, soit une augmentation de seulement 74 millions de dollars. D'après les chiffres que l'on nous a donnés juste avant que le ministre ne prononce son discours à la Chambre, il a affecté 74 millions de dollars à de nouveaux programmes de lutte contre le chômage alors qu'il consacre 200 millions à sa propre réputation.

Des voix: Oh, oh!

Des voix: Bravo!

Mlle Carney: Le ministre a dit dans son discours qu'il comptait sur l'entreprise privée pour amorcer la reprise. Les grands intervenants sont devenus les grands entrepreneurs. L'équipe a fait fuir 20 milliards de dollars de capitaux, des capitaux nationaux et étrangers, en élaborant le Programme énergétique national, cette même équipe redécouvre la nécessité d'investir. C'est ce même gouvernement qui a donné 150 millions de dollars à Canadair pour fabriquer des avions qui ne se vendent pas. Ces libéraux sont les mêmes qui ont versé 125 millions de dollars dans la Consolidated Computer pour revendre ensuite l'entreprise \$100,000 au secteur privé.

Les maîtres d'œuvre des budgets précédents, qui nous ont valu la pire récession économique en 50 ans, viennent de découvrir que la reprise est impensable sans l'entreprise privée. Et pourtant, le budget prévoit bien peu pour les petites entreprises. Nous savions bien que le ministre disposait d'excellentes propositions propres à renforcer la trésorerie ou la position financière des petites entreprises, et si on a prévu quelques crédits d'impôts à l'investissement, toute une série d'entreprises en seront exclues. Par exemple, les petites entreprises du secteur tertiaire. Les agriculteurs et les pêcheurs devraient comprendre que le gouvernement les a oubliés encore une fois.

Des voix: Bravo!

Mlle Carney: Madame le Président, vu l'heure tardive, je propose:

Que le débat soit maintenant ajourné.

Mme le Président: Plaît-il à la Chambre d'adopter ladite motion?

Des voix: D'accord.

L'hon. Yvon Pinard (président du Conseil privé): Madame le Président, conformément au Règlement, je propose:

Que la Chambre s'ajourne maintenant.

Mme le Président: La Chambre est-elle d'accord pour adopter cette motion?

Des voix: D'accord.

(La motion est adoptée.)

Mme le Président: La Chambre s'ajourne donc à 14 heures demain.

(Sur la motion de M. Pinard, la séance est levée à 21 h 58.)